



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 août 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 21/08/2024 en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr BELDA José.

PRESENTS : José BELDA, Philippe SCHAAL, Cécile MERROUCHE, Isabelle RAYMOND, Christelle REVIRON, Franck SABATIER, Sylvette VOISSIERE

ABSENTE EXCUSÉE : Pierre-Henri MESTRE donne pouvoir à Christelle REVIRON et Noël MESTRE donne pouvoir à Isabelle RAYMOND

ABSENT : Christine MERCIER et Franck PAPARIC

SECRETAIRE DE SEANCE: Isabelle RAYMOND

La séance débute à 19h15

1° Délibération pour la signature de la convention avec le TE 63-SIEG (Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme)

Afin de remplacer les câbles d'éclairage public route des Martres d'artière suite au vandalisme du mois dernier, une convention doit être signée avec le TE 63, pour une prise en charge de 50% des travaux. Le reste à charge après signature sera pour la commune de 5100.00 €.

Le Conseil vote à l'unanimité.

2° Demande de participation financière au Fonds de Solidarité Logement par le Département au titre de l'année 2024

Le Département demande une participation de la mairie par habitant pour le FSL. Cette aide financière est destinée aux personnes qui rencontrent des difficultés dans le paiement des frais liés à leur logement.

Le Conseil émet un avis défavorable

Séance levée à 19h45

Prochaine séance le 26/09/24